

Le chaos de l'inclusion systématique et forcée:

Lors de l'audience de ce mardi, la direction académique nous a confirmé que le chaos de l'inclusion scolaire s'étendait dans le 37 :le nombre d'élèves en attente de places en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) était en forte augmentation. Rappelons que l'année dernière, c'était 1200 élèves sans rien, faute de places. C'est un scandale ! La maltraitance des personnels et des élèves s'accroît. Plus de dotations d'AESH pour 2024 ! Le SNUDI-FO a rappelé les revendications : création de places en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), défense de l'enseignement spécialisé, statut pour les AESH... Nous encourageons les collègues à remonter toutes les situations au snudi.fo37@gmail.com.

Le SNUDI-FO a défendu les collègues qui nous ont sollicités pour des décisions actées par les IEN avant les ESS. Le directeur académique a confirmé qu'il n'y a pas de consignes données aux IEN en ce sens !

Pas de dispositif d'autorégulation (DAR) ou Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) supplémentaires, prévus à ce jour pour la rentrée scolaire n2025.

Problèmes de remplacements :

Recrutement sur liste complémentaire: c'est une catastrophe ! Alors que le département est déficitaire et que de nombreux collègues ne sont pas remplacés, seuls 5 PE sur liste complémentaire ont été recrutés ! Le SNUDI-FO exige la réouverture de la liste complémentaire permettant le recrutement de tous les personnels nécessaires.

Animations pédagogiques:

Le SNUDI-FO a rappelé que, sous couvert de la liberté pédagogique, il n'y avait pas à imposer les animations pédagogiques (constellations, plans maths/français). Seules les 18h d'animations sont obligatoires! Le DASEN a reconnu qu'il n'y avait pas de choix pour les collègues et va introduire une formation au choix l'année prochaine. Le SNUDI-FO 37 revendique le choix de toutes les formations par les collègues, à même de savoir ce dont ils ont besoin. Nous invitons les collègues à participer aux RIS, 9h déductibles de ces 18h.

Évaluations d'école :

Le SNUDI-FO a rappelé le caractère non obligatoire- reconnaissance du DASEN qu'il n'y a aucun texte réglementaire pour imposer les évaluations d'école !

ISSR:

Faites remonter vos problèmes de calcul d'ISSR ici ! Alors que l'inflation galope et que les salaires sont gelés, de nombreux collègues sont en dessous du code taux dont ils devraient bénéficier lors de leur remplacement ! Nous avons demandé l'abandon du logiciel ARIA et le calcul de la distance réelle entre l'école de rattachement et le remplacement à effectuer.

Problèmes bâtimentaires :

Le SNUDI-FO est revenu sur de nombreux problèmes bâtimentaires des établissements scolaires, notamment à Tours. Faites remonter vos situations au snudi.fo37@gmail.com pour que nous intervenions auprès du DASEN.